

Modèle de rapport à établir et à adresser à :

DRCPN

Monsieur ou Madame Directeur

ou Directrice des ressources et des compétences de la Police Nationale

Immeuble Lumière

Place Beauvau

75800 PARIS CEDEX 08

Objet :

Recours gracieux en vue d'un réexamen de ma candidature au mouvement général de mutation 202x et d'une révision de la décision de la CAPN du xx/xxxx.

Référence :

-instruction NOR XXXXXXXXXXXXX

-classement du mouvement de mutations polyvalent 202x

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

J'ai effectué une demande de mutation pour les postes suivants ... au titre du mouvement général Polyvalent 202x.

Mon positionnement sur le classement national consécutivement aux nombres de points acquis pour chaque fonctionnaire ayant émis vœux à mutation établit que : avec xx points j'occupe la xx position pour le poste ... la xx position pour le poste ... la xx position pour le poste ...

Aussi, après la CAPN du xx/xx/xxxx, je n'ai pas été retenu(e) parmi les candidats pour les choix cités ci-dessus.

Il apparaît que des fonctionnaires plus jeunes administrativement, donc nommés stagiaires bien après ma propre date de nomination stagiaire le xx/xx/xxxx (critère essentiel pour le calcul de points) ont été retenus et mutés sur les villes que j'ai sollicitées pour le mouvement général polyvalent 202x bien que ces derniers aient cumulé moins de points que moi.

Pour mon vœu sur le poste ... les fonctionnaires dont je conteste la mutation sont :

- Nom, prénom, matricule et affectation
 - Nom, prénom, matricule et affectation
 - ...
- Soit xx fonctionnaires mutés.

Répéter la même chose pour les autres postes

En raison des éléments qui vous sont présentés, il apparaît clairement que le mouvement général polyvalent de mutations 202x n'a pas respecté les règles en matière de mutation.

Aussi, pour les mêmes choix de postes, pour une même demande, j'ai été écarté de la liste des mutés alors que mon positionnement m'est nettement plus favorable que ceux préalablement cités.

Je précise que je ne suis plus soumis à l'obligation de fidélisation de 5 ans (ou 8 ans) sur le SGAMI de ma première affectation.

C'est pourquoi je sollicite de votre haute bienveillance un réexamen de ma demande de mutation afin de me rétablir dans mes droits et une révision de la décision suite à la CAPN du xx/xx/xxxx, respectant les règles en matière de mutation conformément à l'instruction ministérielle INTC1710494C du 21/04/2017 et au droit à mutation fixé par le statut de la fonction publique.

Jolie formule de politesse habituelle de fin de rapport